

Vue d'ensemble sur le Commonwealth



La nature du Commonwealth

Le Commonwealth est une libre association de 50 États indépendants qui se consultent et coopèrent grâce à un réseau informel de liens gouvernementaux et non gouvernementaux de toutes sortes.

En 1949, après avoir acquis son indépendance, l'Inde choisit de devenir une république mais de conserver ses liens avec le Commonwealth. C'est ce qui a marqué le début du Commonwealth moderne. Le nombre des États membres a augmenté rapidement entre la fin des années 40 et les années 60, période pendant laquelle beaucoup de pays d'Asie et d'Afrique ont accédé à l'indépendance. Plus récemment, de nombreux petits pays des Antilles, de l'océan Indien et des îles du Pacifique sont venus se joindre au groupe.

En 1961, l'Afrique du Sud a quitté le Commonwealth à cause de la question de l'apartheid. Les événements qui se déroulent actuellement en Afrique du Sud pourraient permettre au pays de réintégrer éventuellement le Commonwealth. Le Pakistan, l'un des membres fondateurs du Commonwealth multiracial d'après-guerre, a regagné les rangs de cette organisation en 1989. La Namibie a été le dernier pays à se joindre aux États membres, en 1990, après avoir accédé à l'indépendance. D'autres pays, comme le Cameroun dont la demande est actuellement examinée par les chefs de gouvernement, se sont montrés intéressés à adhérer à l'organisation.

À l'heure actuelle, environ la moitié des membres sont de petits États dont la population est inférieure à un million d'habitants. Les États membres représentent ensemble à peu près un quart de la population mondiale et environ un tiers des pays membres des Nations Unies.

En 1965, les chefs de gouvernement ont reconnu la nécessité de créer un secrétariat permanent pour faciliter leurs consultations et faire appliquer leurs décisions.

Sur le plan intergouvernemental, le Commonwealth fonctionne suivant un processus fondé sur la consultation, la discussion et la coopération dont les réunions biennales des chefs de gouvernement sont le point culminant. À la différence des Nations Unies, le Commonwealth ne possède pas de charte écrite ni de constitution et ne mène pas ses affaires au moyen de décisions obligatoires ou de votes. Les membres échangent leurs vues en égaux, librement, de manière informelle et confidentielle. On évite ainsi en grande partie les prises de position politiques qui font parfois obstacle au véritable dialogue dans d'autres tribunes internationales.

La grande particularité du Commonwealth, outre l'usage de l'anglais comme langue commune, est le partage d'institutions similaires, surtout aux plans de la structure gouvernementale, du droit et de l'éducation. Le Commonwealth est un large groupe de pays de cinq continents qui se différencient aux plans des traditions raciales et culturelles, de la situation économique et du niveau de revenu, ce qui n'empêche pas toutefois que l'on puisse en assurer l'encadrement.

Il englobe un nombre important de petits États et d'économies insulaires. Son processus de collaboration est structuré, bien que de style informel et coopératif. Le Commonwealth favorise les contacts étroits et la facilité d'accès au niveau des hauts responsables officiels.

Le Commonwealth défend une série de valeurs communes comme l'égalité, la non-discrimination, la démocratie et la règle de droit. Dans le contexte de la Déclaration d'Harare, il a mis plus particulièrement l'accent sur les droits de la personne, l'éthique démocratique, l'égalité de la femme, le développement durable et la protection de l'environnement.

Il a pu atteindre un niveau élevé de crédibilité parce qu'il a su s'ouvrir aux besoins de ses membres et y répondre de façon responsable et non menaçante. Au fil des ans, le Commonwealth a développé un «noyau» d'aptitudes et de compétences qui contribuent directement à améliorer la capacité des États membres à relever leurs propres défis ou des défis communs.